

Rapport annuel 2014-2015





288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télec. : 613 241-8435

aocvf@francofemmes.org
www.aocvf.ca

Mot de la présidente

L'assemblée générale annuelle 2015 (AGA) nous donne l'occasion de partager à nos membres un sommaire du travail accompli au cours de l'année qui vient de se terminer. Nous croyons qu'il est important de profiter de ce moment pour, non seulement célébrer nos succès mais pour anticiper les défis afin de prévoir des stratégies qui assureront la pérennité de l'organisme provincial, Action Ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF).



Au mois de novembre 2014, AOcVF a rassemblé des partenaires et des personnes clés de toute la province pour entreprendre, pour la deuxième fois, des « États généraux » afin d'y présenter un bilan des services en français en matière d'agressions à caractère sexuel et de violence conjugale en Ontario. Cet événement a eu lieu 10 ans après le premier rassemblement d'où était ressorti le besoin de mettre en place plus de services « par et pour » les femmes d'expression française. Cette année, les recommandations formulées reflètent les enjeux prioritaires actuels et incluent l'importance de mettre en place un plan provincial de développement de services en français en matière de violence faite aux femmes, et ce, en étroite collaboration avec les intervenantes qui travaillent dans le domaine.

Nous envisageons prochainement entreprendre une activité de planification stratégique qui nous servira de boussole organisationnelle dans les prochaines années. Ce projet est envisagé avec une énergie renouvelée et une impatience à relever de nouveaux défis et ce, toujours avec la pleine collaboration des autres organismes membres et des employées. Comme toujours, je suis émue devant l'engagement des femmes qui nous entourent et qui se dédient à la cause commune, celle d'éradiquer la violence faite aux femmes dans nos communautés, afin que chacune puisse y vivre sans crainte et en toute sécurité. Votre contribution personnelle ajoute une valeur essentielle à l'avancement de la cause des femmes d'expression française qui résident en Ontario. Par l'entremise de vos connaissances, vos habiletés, votre expertise et votre énergie, vous travaillez fort pour assurer la stabilité de l'organisme afin que nous puissions continuer à cheminer et je vous trouve géniales!

Chaque année, le conseil d'administration d'AOcVF profite de l'AGA pour reconnaître les beaux accomplissements des employées de l'organisme qui bourdonnent d'énergie et d'enthousiasme dans leur travail. Nous souhaitons également la bienvenue à Maïra Martin dans son nouveau poste de directrice générale. Son approche, qui reflète bien nos valeurs organisationnelles féministes, mariée à ses habiletés et son engagement prouvé dans la cause des femmes font d'elle une excellente candidate à relever les défis qui se présenteront, associés à la gestion d'un organisme provincial. Je souhaite souligner le travail et le dévouement des employées. Je nous trouve très choyées d'avoir des femmes de ce calibre qui s'engagent au quotidien à actualiser la vision de l'organisme.

Merci à toutes : membres, administratrices, partenaires, employées et amies. Ensemble, nous nous sommes assurées que 2014-2015 a connu de francs succès et j'envisage avec plaisir de travailler à vos côtés en 2015-2016 afin d'améliorer la condition de la vie des femmes de nos communautés, qui sont touchées par la violence sous toutes ses formes.



Julie Bécard
Présidente

Mot de la directrice générale

C'est un honneur pour moi d'avoir été nommée au poste de directrice générale d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF). Ce nouveau poste représente un beau défi et me permet d'évoluer dans un secteur qui me tient à cœur et dans un organisme que je connais bien, comme j'y travaille depuis 2011. Je compte poursuivre le travail entrepris il y a maintenant près de 30 ans par mes prédécesseuses et qui a permis le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes dans la province et l'essor d'AOcVF.



L'équipe d'AOcVF, les membres du conseil d'administration et les intervenantes et gestionnaires du réseau d'AOcVF peuvent être fières du travail accompli cette dernière année. Une fois de plus, le réseau francophone de lutte contre la violence faite aux femmes en Ontario a montré que le travail collectif et concerté était efficace. L'un des meilleurs exemples est les États généraux qu'AOcVF a organisés en novembre 2014.

Les activités passées et futures d'AOcVF sont influencées par les besoins et les revendications exprimés par le réseau, mais aussi par le contexte social et politique. Il est certain que les accusations d'harcèlement et d'agression sexuelle contre Jian Ghomeshi et le mouvement sur Internet « AgressionNonDénoncées » qui en a résulté ainsi que le nouveau plan d'action du gouvernement provincial pour lutter contre ces formes de violence faites aux femmes ont eu et auront des répercussions sur notre travail. Nous devons continuer nos activités de prévention contre la violence faite aux femmes, notamment la violence à caractère sexuel et la violence conjugale, mais aussi veiller à soutenir les organismes qui accueillent les survivantes francophones pour qu'elles puissent obtenir l'aide dont elles ont besoin dans leur langue.



Maïra Martin
Directrice générale

Mission

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) est un regroupement provincial féministe et francophone qui travaille en Ontario à l'élimination de la violence faite aux femmes afin qu'elles exercent leurs pleins droits à l'égalité.

Valeurs

- Coopération
- Égalité
- Respect
- Diversité
- Accessibilité
- Imputabilité

Vision

AOcVF est cheffe de file des stratégies d'élimination de la violence faite aux femmes en Ontario français.

Mandat

Objets tels que définis dans les Lettres patentes

- Promouvoir les intérêts des femmes d'expression française en Ontario, dans le dossier de la violence faite aux femmes
- Favoriser la concertation entre les partenaires dans ce domaine

Buts

- Promouvoir le développement de ressources en français pour les femmes de l'Ontario qui sont victimes de violence faite aux femmes
- Soutenir l'action des intervenantes qui œuvrent dans le domaine de la violence faite aux femmes par la formation et la réalisation de matériel éducatif en français
- Développer la concertation et la communication entre les groupes communautaires, les agences et les organismes qui œuvrent dans le domaine de la violence faite aux femmes
- Prévenir la violence faite aux femmes par la sensibilisation et l'action

Principes directeurs

Préambule :

Tout développement de services en français (SEF) en matière de violence doit être pensé en fonction du droit de chaque femme à l'égalité, la sécurité et la liberté, droits garantis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Tout plan stratégique préparé par AOcVF doit être conçu dans une perspective de vision provinciale globale.

Les femmes d'expression française de l'Ontario ont droit à des SEF en matière de violence faite aux femmes, peu importe leur lieu de résidence. Elles ont droit à l'accessibilité et à la gratuité des services en matière de violence partout dans la province.

Les SEF en matière de violence contre les femmes doivent être développés et gérés dans une perspective d'analyse féministe de la violence faite aux femmes. À eux seuls, ils ne suffisent pas à éliminer cette violence. Les stratégies doivent tenir compte de la complexité du problème, et viser une intervention globale sur le système sur lequel repose la violence faite aux femmes.

La prévention est au centre de notre intervention, et comprend l'ensemble des moyens à prendre pour prévenir la violence faite aux femmes, sur une base sociétale et non individuelle.

Les services en français à l'intention des femmes victimes de violence doivent être autonomes, libres d'agir et d'être en français, et gérés par et pour les femmes francophones. Ils doivent refléter et servir les femmes dans leur diversité et doivent demeurer communautaires et ne pas être absorbés à l'intérieur d'institutions ou de services de santé pour maintenir leur latitude quant à l'action et démontrer que la violence faite aux femmes n'est pas un problème individuel de santé, mais bien un problème d'ordre social.

Le gouvernement doit assurer une continuité aux SEF en matière de violence faite aux femmes. Le gouvernement et les fournisseurs de SEF en matière de violence faite aux femmes doivent reconnaître leur imputabilité à la communauté francophone et s'y engager. Les SEF en matière de violence faite aux femmes doivent bénéficier du financement approprié pour répondre aux besoins des femmes francophones dans toute la province.

Les membres par région

Est

Maison Interlude House - Hawkesbury et Services externes - Alexandria



Centre Novas - CALACS francophone de Prescott-Russell



Centre de ressources de l'Est d'Ottawa (CREO) et de Pembroke



Sud

La Maison, maison d'hébergement pour femmes francophones de Toronto



LAMAISON
SECURITE - SOUTIEN - ESPERANCE

Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario



Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara



Oasis, Centre des femmes - Grand Toronto et Halton Peel



Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario



Colibri - Centre des femmes francophones du comté de Simcoe



Nord

Centr'Elles, centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario - Thunder Bay et Geraldton



Centre Victoria pour femmes - Sudbury, Elliot Lake, Sault Ste-Marie, Wawa



Centre Victoria
pour femmes

Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario et Villa RenouvEllement - Timmins



Habitat Interlude - Kapuskasing



Centre de ressources familiales Pavilion - Haileybury



AOcVF : un lieu d'échange, de réflexion et d'action

La richesse du réseau d'AOcVF est le partage d'expertises et de savoirs tant au niveau des intervenantes que des gestionnaires. L'engagement de chacune permet de discuter des enjeux et des défis rencontrés par les femmes d'expression française victimes de violence et par les organismes chargés de les soutenir.

Nous remercions tous les organismes membres et leurs intervenantes qui alimentent notre travail et voulons, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

Anne Jutras	Centre Novas - CALACS francophone de Prescott- Russell
Céline Pelletier (d'avril à octobre)	Maison Interlude House - Hawkesbury
Dada Gasirabo	Oasis Centre des femmes - Grand Toronto et Halton Peel
Émilie Crakondji (à partir d'octobre)	Carrefour des Femmes du Sud-Ouest
Gaëtane Pharand	Centre Victoria pour femmes - Sudbury
Jeanne Françoise Mouè	Maison d'hébergement pour femmes francophones de Toronto
Jo-Anne David (d'avril à septembre)	Colibri Centre des femmes francophones du comté de Simcoe
Julie Béchar	Centre Passerelle pour femmes du Nord Ontario - Timmins
Loubna Moric	Centre de santé communautaire Hamilton Niagara
Rose Viel	Centr'Elles, Centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario - Thunder Bay
Thérèse Allard	Habitat Interlude - Kapuskasing

AOcVF : une équipe dynamique et engagée

L'équipe d'AOcVF est composée de femmes dont l'engagement participe à la lutte contre les violences faites aux femmes et au développement des services en français. Un grand merci à Emmanuelle, Johanne, Kim, Madeleine, Mélanie, Nancy et Virginie pour tout le travail accompli pendant l'année et pour votre engagement dans cette cause. Un merci très spécial à Annette qui a accepté de faire une pause dans sa retraite bien méritée pour revenir nous aider. Merci également à Geneviève qui a rejoint l'équipe pour quelques mois. Enfin, un grand merci à toutes les consultantes qui nous ont soutenues pendant cette année.

L'année 2014-2015 a été marquée par des changements de personnel. Nous tenons à remercier Marie Poirier et Raïssa Leyan'Simbi d'avoir contribué à la cause des femmes, ainsi qu'aux réalisations de l'AOcVF et de son réseau.

Réalisations

Au cours de l'année 2014-2015, nous avons poursuivi nos activités dans le but de mettre fin à la violence faite aux femmes.

But 1 : L'élimination de la violence faite aux femmes dans toutes leurs diversités, par l'atteinte des droits à l'égalité.

1. L'exploitation sexuelle - la prostitution

En décembre 2014, La *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* est entrée en vigueur. Cette loi a été adoptée suite à la décision de la Cour suprême dans le cas *Bedford c. Canada*, qui avait jugé inconstitutionnels les différents articles du *Code criminel* traitant de la prostitution. Les dispositions de cette nouvelle loi reprennent, presque totalement, la position abolitionniste, modèle défendu par la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution dont AOcVF fait partie. La loi indique en effet que la prostitution est une forme de violence faite aux femmes et prévoit ainsi des mesures pour lutter contre cette forme d'exploitation sexuelle, comme la décriminalisation des femmes prostituées et la criminalisation des proxénètes et des clients.

Avec la coalition, nous nous sommes félicitées de l'adoption de cette loi, même si nous continuons de nous mobiliser pour que plus soit fait, notamment, pour aider les femmes à sortir de la prostitution. AOcVF reste cependant vigilante quant à l'application de la nouvelle loi, en particulier en Ontario. Nous avons, par exemple, communiqué avec la Première ministre de l'Ontario pour soutenir la position abolitionniste après qu'elle a émis des doutes sur la constitutionnalité de la loi. Nous avons été rassurées d'entendre que le ministère de la Procureure générale, qui avait été mandaté de vérifier la constitutionnalité de la loi, a jugé les articles conformes à la Charte des droits et des libertés.



2. L'abolition du registre des armes à feu

En mars 2015, la Cour suprême a autorisé le gouvernement fédéral à détruire les données québécoises du registre des armes à feu. Les données du Québec étaient les seules encore disponibles, leur destruction ayant été suspendue en attente de la décision de la Cour. Rappelons que les données des autres provinces avaient été détruites en décembre 2012. La décision de la Cour suprême a déçu les organismes de défense des droits des femmes, dont AOcVF.

AOcVF a continué de soutenir le travail de la Coalition pour le contrôle des armes en diffusant, par exemple, son bulletin parlant de la réalité et des impacts de l'abolition du registre des armes à feu et des démarches entreprises pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux enfants.

3. Le droit à l'avortement

En 2014 encore, des milliers de manifestant.e.s ont participé au rassemblement sur la Colline parlementaire à la Marche nationale « pour la vie ». Comme chaque année, AOcVF a participé à une contre-manifestation pour soutenir le droit des femmes à choisir. Notre objectif est toujours de rappeler le libre choix des femmes de continuer ou d'interrompre une grossesse. Notre mobilisation est nécessaire pour protéger ce droit acquis il y a de nombreuses années, mais toujours menacé.

4. « Ce n'est jamais acceptable : plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels »

Le 6 mars 2015, la Première ministre de l'Ontario a dévoilé le nouveau plan d'action provincial pour lutter contre la violence et le harcèlement à caractère sexuel. Avec un investissement de 41 milliards sur trois ans, le gouvernement de l'Ontario a pris un engagement fort pour lutter contre cette forme de violence faite aux femmes. Différentes mesures vont être prises, notamment pour lutter contre la violence au travail et sur les campus, et pour sensibiliser le public. Les services d'aide pour les survivantes, notamment les CALACS, devraient voir leur budget augmenter. La Première ministre a profité de l'occasion pour lancer la campagne d'éducation publique #QuiAiderezVous.

En tant qu'organisme francophone provincial ayant comme mandat l'élimination de la violence faite aux femmes, AOcVF est directement concernée par la mise en œuvre de ce nouveau plan. AOcVF a d'ailleurs été invitée à siéger à la table ronde permanente sur la violence faite aux femmes, l'une des 13 initiatives contenues dans le Plan. Cette table ronde conseillera le gouvernement sur toutes les questions liées aux violences fondées sur le sexe et le soutiendra dans la mise en œuvre du plan d'action.

1. Le prix Horizon franco-ontarien

AOcVF a reçu en octobre 2014 le prix Horizon franco-ontarien remis par l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario. Ce prix vise à reconnaître une pratique communautaire entreprise par un groupe qui contribue à la vitalité de la collectivité. AOcVF est fière d'avoir été récompensée pour l'ensemble de ses activités menées dans le but d'éliminer la violence faite aux femmes et de consolider les services en français en Ontario.

2. Les États généraux : un lieu d'échange, de constats et de propositions pour l'avenir

AOcVF a organisé des États généraux sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes les 25, 26 et 27 novembre 2014, dix ans après avoir tenu ses premiers.

Une centaine de personnes ont échangé sur l'avancement dans les dix dernières années des services offerts aux femmes francophones aux prises avec la violence et sur les pistes de solutions visant à toujours mieux répondre à leurs besoins. Les échanges ont été productifs et enrichissants, notamment parce que les participantes avaient des profils divers et venaient de l'ensemble de la province. Étaient présentes des personnes travaillant directement dans la lutte contre la violence faite aux femmes en Ontario, comme des directrices et gestionnaires d'organismes, des intervenantes, des survivantes et des bénévoles, ainsi que des personnes liées indirectement à la violence faite aux femmes dont l'analyse et la vision sont pertinentes, comme des militantes féministes, des représentantes d'organismes offrant des services connexes aux femmes et aux filles et des déléguées des ministères provinciaux.

La rencontre s'est divisée en séances plénières, qui ont notamment permis de faire un retour sur les dix dernières années et de parler des futures actions, et en onze ateliers thématiques :

- L'intersectionnalité des oppressions : les réalités des femmes âgées et celles des femmes immigrantes francophones
- La prostitution et la traite des personnes
- Les réalités des femmes autochtones
- Le vécu des survivantes : l'expérience des femmes de Timmins
- Le cycle intergénérationnel de la violence
- La communication mère-enfants
- Les médias sociaux et la cyberviolence
- L'accès à la justice en français : une illusion pour les femmes?
- Les services en français dans le secteur de la violence faite aux femmes : évolution ou recul ?
- La violence à caractère sexuel, que veut-on accomplir au cours des 10 prochaines années?
- La violence conjugale, que veut-on accomplir au cours des 10 prochaines années ?

Les différentes discussions ont permis de faire ressortir plusieurs constats sur l'état des services en français, sur les enjeux de la violence faite aux femmes et sur les besoins, ainsi que de formuler des recommandations, que voici :

1. Recommandations pour le gouvernement fédéral
 - Élaborer et mettre en œuvre un plan national contre la violence faite aux femmes
 - Travailler en collaboration avec les autres niveaux de gouvernement à l'élimination de la violence faite aux femmes
2. Recommandations pour le gouvernement provincial
 - Mettre en œuvre un plan provincial de développement de services en français en matière de violence faite aux femmes en collaboration avec les organismes experts. Ce plan devrait comprendre :
 - ◊ L'engagement du gouvernement sur la nécessité d'offrir à la population francophone des services en français autonomes, de ne plus investir dans des services bilingues pour la servir et d'évaluer régulièrement la qualité des SEF offerts par les centres bilingues existants
 - ◊ La réelle mise en œuvre du droit des femmes à avoir accès à des services en français de qualité pendant toutes leurs démarches, accompagnée d'un financement approprié
 - ◊ La création de nouveaux services en français pour les femmes aux prises avec la violence : des maisons d'hébergement, notamment dans le Sud et le Sud-Ouest, des maisons de deuxième étape dans les régions où il y a des maisons d'hébergement pour compléter les services, ainsi que des CALACS, y compris des bureaux satellites, en particulier dans le Nord
 - ◊ La reconnaissance de l'importance du travail des CALACS, des maisons d'hébergement et des programmes offerts aux femmes selon une approche féministe, par l'obtention d'un financement accru, soutenu et surtout adéquat pour répondre aux besoins des usagères. Les services doivent aussi pouvoir disposer de ressources suffisantes pour offrir des salaires et des avantages sociaux aux membres du personnel en établissant la parité avec les services de santé.
 - Améliorer l'accès à la justice en français des femmes victimes de violence en procédant à des réformes, en assouplissant les critères de l'Aide juridique Ontario (AJO), de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CIVAC) et en sensibilisant et formant le personnel à la violence faite aux femmes
 - Assurer un financement stable et durable à AOcVF pour qu'elle continue ses efforts de facilitation de concertation, de formation des intervenantes et de développement d'outils et de recherches en français
 - Assurer le financement de comités ou groupes de survivantes dans toute leur diversité, dans les diverses régions de l'Ontario
3. Recommandations pour AOcVF
 - Porter les revendications politiques exprimées par les membres
 - Continuer de favoriser la concertation entre les membres, notamment entre les CALACS et les maisons d'hébergement
 - Continuer les collaborations avec des alliés pour faire face à des défis spécifiques, répondre aux besoins des femmes dans toute leur diversité et porter des revendications communes
 - Favoriser un meilleur partage des ressources disponibles et mener des recherches en lien avec la violence faite aux femmes, y compris sur des enjeux ou problématiques spécifiques
 - Continuer d'offrir des formations aux intervenantes sur des problématiques spécifiques de la violence faite aux femmes, notamment grâce à l'Institut de formation
 - Continuer de créer des outils d'intervention et de sensibilisation à la violence faite aux femmes en français
4. Recommandations pour les membres d'AOcVF et les intervenantes
 - Favoriser, dans toutes les régions, la création de groupes de survivantes pour leur permettre d'être entendues
 - Continuer de participer aux initiatives de concertation en matière de violence faite aux femmes

- Continuer d'offrir un soutien et des SEF aux femmes francophones victimes de violence, basés sur l'analyse féministe et l'approche intersectionnelle
- Intensifier les actions de sensibilisation à la VFF auprès du public et des professionnelles et professionnels des divers secteurs
- Intensifier les actions de promotion des SEF dans les communautés francophones à travers l'Ontario

3. La préparation de la relève

Nous avons poursuivi nos efforts de préparation de la relève, tant au niveau des formatrices que des employées de l'AOCVF.

La relève des formatrices fait partie du plan de l'Institut de formation et a pour objectif de former des intervenantes et des gestionnaires afin qu'elles soient outillées pour offrir des formations aux organismes membres ou autres organismes francophones de leur région.

Une rencontre a été organisée en 2014 pour aider les formatrices à monter et animer des présentations. Nous avons également demandé aux formatrices d'animer des ateliers lors des États généraux.

4. La prévention et la sensibilisation

La coordination des trois campagnes provinciales s'est poursuivie. Ces campagnes ont des mandats distincts, mais toutes, un but commun : informer le public sur les différentes formes de violence faite aux femmes et donner les ressources nécessaires pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Campagne d'éducation publique sur la violence à caractère sexuel Traçons-les-limites

Site Internet :
www.tracons-les-limites.ca

 @TraconsLimites

 Traçons les limites

TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA

En mai 2012, AOCVF, en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres, a lancé la campagne Traçons-les-limites (TLL) destinée à engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel. Dans un premier temps, une série de six scénarios, représentant différentes formes de violence à caractère sexuel, a été développée et se décline en affiches et cartes postales. Dans une deuxième phase, quatre vidéos ont été développées traitant chacune de thèmes différents : l'inceste, les agressions sexuelles dans les relations amoureuses, la cyberagression sexuelle et les agressions sexuelles liées à la consommation d'alcool. Ces vidéos ont été lancées en mai 2014, pour le mois de prévention des agressions à caractère sexuel.

Cette année, nous avons créé une nouvelle vidéo traitant du harcèlement sexuel dans le travail et de la violence contre les personnes trans. Nous avons également traduit et adapté huit scénarios, développés par des partenaires anglophones dans le cadre de Draw-The-Line, l'équivalent anglophone de TLL. Ces nouveaux scénarios se déclinent en cartes postales et affiches, portant à 14 le nombre total de mises en situation. Nous avons également commencé à modifier le site Internet de

la campagne pour le rendre plus accessible et intégrer les nouveaux outils.

Nous avons continué de coordonner la campagne au niveau provincial. Nous avons diffusé les outils sur le terrain et assuré une présence sur les médias sociaux. Nous avons également soutenu le travail des CALACS, qui utilisent régulièrement la campagne et les outils dans leurs communautés ou avec les usagères.

En mai 2014, mois de prévention des agressions à caractère sexuel, les CALACS ont organisé 41 activités en lien avec la campagne TLL.

Cette année, plus de 72 000 cartes postales et affiches ont été distribuées dans la province. Les cinq vidéos créées en 2014 ont été vues près de 5 500 fois sur Internet.

Campagne de sensibilisation à la violence conjugale Voisin-es, ami-es et familles (VAF)

Site Internet :

www.voisinsamisetfamilles.ca

 @ VAF_AOcVF

 Voisin-es, ami-es et familles



Voisin-es, ami-es et familles

Depuis 2007, AOcVF a le mandat de coordonner la campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF), qui a pour objectifs de sensibiliser les personnes de l'entourage à la violence conjugale, de leur permettre de reconnaître les signes avertisseurs de la violence et d'agir pour aider les femmes. La sensibilisation du public est assurée grâce à la présence de cinq agentes VAF réparties dans différentes régions de la province et au soutien de la coordonnatrice de la campagne. Les agentes sont chargées d'animer des ateliers de sensibilisation et de distribuer le matériel de la campagne.

En 2014, AOcVF a commencé un partenariat avec l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO). La coordonnatrice provinciale a participé au congrès de cette association en septembre 2014, ce qui a permis de faire connaître la campagne à des élus municipaux. Ce partenariat permettra dans les prochaines années d'impliquer les collectivités dans la campagne et dans la sensibilisation à la violence conjugale.

Cette année, nous avons changé le site Internet de la campagne pour le moderniser et le rendre plus accessible.

En 2014-2015, les agentes VAF ont fait 185 ateliers ou présentations de la campagne VAF auprès de plus de 9 000 personnes et ont participé à 55 événements ou conférences. Elles ont distribué pendant cette année près de 1 800 outils de la campagne.

Campagne d'information juridique sur le droit de la famille Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF)

Site Internet :
www.undroitdefamille.ca
@CampagneFODF

fodf Femmes ontariennes et
droit de la famille
Le droit de savoir

La campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) a pour objectif d'informer les femmes sur le droit de la famille. Depuis 2009, AOcVF a développé ou adapté 15 livrets pour expliquer dans un langage simple et accessible des problématiques, telles que le divorce ou la garde légale. Ces livrets sont disponibles en version papier, électronique et audio. Des livrets spécifiques pour les femmes musulmanes et autochtones sont également disponibles.

Cette année, nous avons créé et distribué un outil reprenant cinq problématiques liées au droit de la famille et proposant quelques suggestions pour aider dans la procédure à la Cour de la famille. Les thèmes traités sont la garde légale et les droits de visite, la pension alimentaire, la division des biens et les méthodes alternatives de règlements des conflits. Nous avons également mis à jour le site Internet de la campagne.

Comme la campagne a également comme mandat d'informer les intervenantes sur le droit de la famille afin qu'elles soient plus en mesure de soutenir les femmes qu'elles rencontrent, nous avons également développé des webinaires. Cette année, nous en avons proposé trois : les accords de séparation, la division des biens et le processus à la Cour de la famille. Ils ont été suivis par 231 personnes et sont maintenant disponibles sur Internet sur le site de la campagne.

Entre avril 2014 et mars 2015, plus de 11 500 outils de la campagne ont été distribués et plus de 1 500 femmes ont été rejointes. Les outils ont notamment été envoyés aux sociétés d'aide à l'enfance et à des centres de visites ou maisons de la famille de l'Ontario.

But 3 : Améliorer l'accès aux services en français

1. La ligne Fem'aide, la porte d'entrée vers les services en français en matière de violence faite aux femmes

Fem'aide, la ligne téléphonique provinciale francophone d'écoute et de soutien pour les femmes touchées par la violence dessert l'Ontario français depuis 2006. Cette initiative permet aux femmes de l'ensemble de la province d'avoir accès à des services en français dans leur région grâce à un numéro de téléphone unique pour toute la province.

Fem'aide fait partie d'un continuum de services. Là où il existe des services en français, la ligne Fem'aide est une porte d'entrée vers ces services. Dans les régions où les femmes francophones n'ont pas



accès à des services dans leur langue, les intervenantes de la ligne comblent les lacunes en offrant du soutien par téléphone.

AOcVF coordonne au niveau provincial les activités de la ligne et soutient les organismes gestionnaires, notamment en offrant une formation annuelle aux intervenantes. Cette année, la formation a eu lieu en février à Ottawa et a porté sur l'intervention auprès des femmes ayant des variations de bien-être mental.

2. L'Institut francophone de formation en matière de violence faite aux femmes



Depuis 2007, l'Institut francophone de formation en matière de violence faite aux femmes développe de la formation et des ressources éducatives en français sous différents formats. Des formations en personnes ont été offertes aux intervenantes et gestionnaires du réseau d'AOcVF sur des thèmes variés, comme celui des enjeux des survivantes d'agression à caractère sexuel lors de conflits armés, des homicides intrafamiliaux, de la violence intergénérationnelle ou de la traite des personnes.

Cette année, nous avons poursuivi le travail de mettre les modules de formation en format audio. Quatre nouveaux modules sont désormais accessibles sous ce format. Nous avons également rédigé des capsules d'information et créé deux vidéos de sensibilisation sur la cyberviolence et sur les services en français. Toutes ces ressources sont disponibles sur le nouveau site Internet de l'Institut.

138 personnes se sont inscrites à la formation en ligne, portant à 927, le nombre total d'inscriptions. Huit formations en personnes ont été offertes par l'Institut pendant l'année, pour un total de 474 personnes formées.

3. La communauté de pratique en matière de violence sexuelle envers les femmes et les filles

AOcVF s'est associée au Réseau québécois des CALACS et à des organismes du Nouveau-Brunswick pour mettre en place une communauté de pratique virtuelle en matière de violence à caractère sexuel. Cette plateforme permettra aux intervenantes francophones des trois provinces travaillant dans ce secteur d'avoir un espace d'échange et de partage de ressources et de bonnes pratiques. Les objectifs de cette première année étaient de faire un sondage auprès des survivantes d'agression sexuelle pour identifier les obstacles qui peuvent les empêcher de faire appel à des services d'aide et de préparer la plateforme, qui sera lancée à l'automne 2015.

89 survivantes, dont 36 de l'Ontario, ont répondu au sondage sur les obstacles à faire appel aux services. 90 % des répondantes ont nommé que la honte, le fait de se sentir coupable, la peur d'être jugée ou blâmée et la peur de ne pas être crue sont des barrières importantes qui empêchent les femmes de faire appel à des services d'aide. Pour 26 % d'entre elles, le fait que le service soit uniquement disponible en anglais est également un obstacle.

4. Formation des professionnelles et professionnels du secteur de la justice sur les agressions à caractère sexuel

En 2014-2015, AOcVF a poursuivi son travail dans le cadre d'un projet de formation des professionnelles et professionnels du secteur de la justice à la problématique de la violence à caractère sexuel. Différents modèles de présentation ont été créés et quatre sessions de formation et de sensibilisation ont été offertes auprès d'étudiantes et étudiants en techniques des services policiers au Collège Boréal et à La Cité collégiale et auprès de policiers, policières et personnel du programme d'aide aux victimes et aux témoins.

En deux ans, 180 professionnelles et professionnels du secteur de la justice ont été sensibilisés aux agressions à caractère sexuel.

5. Le projet « Enfants exposés à la violence »

En 2014-2015, dans le cadre de ce projet, AOcVF a créé une vidéo qui explique aux enfants et à leur mère ce qu'est un plan de sécurité. AOcVF a également réuni les intervenantes francophones travaillant auprès des enfants exposés pour une formation sur la violence conjugale et le droit de la famille.

AOcVF continue également de participer à un comité encadreur mis en place dans le cadre d'une recherche universitaire sur l'intervention auprès des mères et de leurs enfants à l'Université d'Ottawa. Le but de ce comité est de créer un outil pour faciliter la communication entre les mères et leurs enfants.

6. Le projet « Améliorer l'accès à des ateliers de sensibilisation pour les femmes aînées francophones en Ontario survivantes de violence à caractère sexuel »

Lors des États généraux, 25 personnes ont suivi un atelier sur les réalités des femmes aînées, notamment dans le Nord de l'Ontario. Une rencontre téléphonique a également permis aux organismes organisant des groupes de soutien pour les femmes aînées de partager leurs stratégies pour les rejoindre ainsi que les défis qu'ils rencontrent lors de l'organisation de ces groupes.

Dans le cadre de ce projet, 162 femmes aînées survivantes d'agression à caractère sexuel ont participé à des groupes de soutien.

7. Le projet « Analyse de la démographie changeante des clientèles dans les services en français en matière de violence faite aux femmes du réseau d'AOcVF »

Parallèlement aux États généraux qui avaient pour objectifs de faire le bilan des services en français en matière de violence faite aux femmes au cours des dix dernières années et de faire des propositions pour l'avenir, AOcVF a voulu examiner si des changements démographiques avaient eu lieu dans les dix dernières années au niveau des clientèles qui fréquentent ces services. Le but était de connaître les besoins de ces clientèles, savoir si ces changements avaient apporté des défis aux organismes qui les servent, et voir de quelles façons ceux-ci avaient répondu à ces nouvelles réalités.

Cette analyse a été faite grâce à la participation des organismes de notre réseau qui ont accepté de répondre à un questionnaire.

L'analyse est disponible sur le site Internet www.formationviolence.ca.

But 4 : Améliorer l'accès à la justice

Le Centre de services juridiques pour les femmes francophones en Ontario

Depuis 2013, le Centre de services juridiques pour les femmes francophones de l'Ontario (CSJFFO) offre, grâce à une travailleuse d'appui juridique, de l'information juridique en droit de la famille aux intervenantes du réseau d'AOCVF et aux femmes bénéficiant des services des organismes membres d'AOCVF. Les communications avec la travailleuse d'appui juridique se font virtuellement, ce qui permet aux femmes de l'ensemble de la province de bénéficier de ses services.

La travailleuse d'appui juridique informe et guide les femmes dans leurs démarches à la Cour de la famille et fait en sorte qu'elles aient une meilleure compréhension des procédures, des lois et de leurs droits. Elle les aide à documenter les faits, leur explique les différentes étapes et formules et les prépare à des rencontres éventuelles avec leur avocat.e. Les consultations sont préparées afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque femme et cela, selon le rythme de celles-ci.



Cette année, 67 intervenantes et 100 femmes ont bénéficié des services de la travailleuse d'appui juridique du CSJFFO .

Le CSJFFO a aussi développé deux webinaires destinés aux intervenantes afin de les informer sur le droit de la famille et contribuer à leur développement professionnel.

Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, tous les organismes francophones et anglophones avec qui nous collaborons pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Remerciements aux bailleurs de fonds

Nous tenons à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario (DGCFO)

Fondation Trillium de l'Ontario

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (MSSC)

Ministère du Procureur général (MPG), Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario (SAPAO)

Ministère de la Justice du Canada

Par la présente, AOcVF déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le 21 octobre 2015 lors de l'Assemblée générale annuelle.



Julie Béchard

Présidente du conseil d'administration